

# **ORES Assets**

**Assemblée générale du 16 juin 2022**

**Documentation relative au point :**

**Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat  
pour l'année 2021**

## Décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat pour l'année 2021

### **Contexte**

Chaque année, après avoir pu prendre connaissance du rapport d'activités et des comptes, l'Assemblée générale est invitée à donner décharge aux administrateurs pour l'exercice de leur mandat durant l'année écoulée. Ce faisant, l'Assemblée générale valide le travail accompli par les administrateurs et estime que la société a été correctement administrée durant l'exercice écoulé.

### **Proposition de décision**

Conformément aux dispositions légales et statutaires en la matière, l'Assemblée est appelée à confirmer, par vote spécial et distinct, la décharge aux administrateurs en ce qui concerne l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2021.

⌘ ⌘ ⌘ ⌘ ⌘